

CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 9 DECEMBRE 1994

Présents: MME BOITEL, BOULANGER, FAUCHER
MM DOUET, BERNARD, HARMSWORTH, LELONG, PICOU.

Absents excusés : MM JOZWAK, PICKERING.

Absent non excusé : Mr BOUTILLIER.

Présente : Mme ANTRAIGUE, secrétaire de Mairie.

Présents dans la salle : MM BOULANGER, GELPEROWIC, GROSSET, Stéphane MONTEUX, VERSIGNY.

Secrétaire de séance : Mme Colette BOITEL.

Signature du dernier compte-rendu par certains membres du Conseil Municipal.

I - ASSAINISSEMENT :

Comme convenu, les travaux de canalisation ont commencé le lundi 7 novembre 1994.

La subvention pour la station d'épuration est accordée par le Conseil Général et l'Agence du Bassin.

Lors de la réunion du 21 novembre 1994, la commission d'Appel d'Offres a choisi 4 entreprises d'après leur performance. On attend des compléments d'information. La prochaine réunion aura lieu le 19 décembre 1994 et la commission d'Appel d'Offres déterminera l'entreprise qui prendra en charge la construction de la station d'épuration.

Les tranchées dans la rue du Moutier ont été retardées car il a fallu attendre l'autorisation de la préfecture.

Un courrier sera adressé aux riverains de la rue du Moutier pour les prévenir qu'ils ne pourront circuler ou garer leurs voitures entre 8 heures et 17 heures. Les ralentisseurs ne gêneront pas les travaux car ils sont démontables.

Arrêté D.D.A.F pour réalisation d'un dispositif d'épuration avec rejet par infiltration : Monsieur le Maire fait lecture des différents articles et va émettre quelques remarques.

BUDGET DE L'EAU : Le prix du mètre cube d'eau va augmenter comme il augmente dans beaucoup de communes équipées de l'assainissement. Monsieur le Maire prend en référence un article paru dans le Parisien qui nous montre le prix de l'eau dans différentes communes alentour, qu'elles soient gérées par la SAUR ou par la Lyonnaise des Eaux.

Monsieur LELONG pose la question sur le prix du mètre cube d'eau agricole. Monsieur le Maire répond que la décision n'est pas encore prise et qu'il faudra réfléchir à la question le moment voulu.

Une première facture de VIAFRANCE est parvenue ; elle est d'un montant de 260 000 F. On attend le prêt de l'Agence du Bassin dans le cadre des travaux de canalisation.

- TRAVAUX CHEZ LE PARTICULIER : 35 propositions vont être examinées ; 10 candidatures seront retenues au cours de la réunion d'appel d'offres du 19 décembre 1994.

- SURPRESSION : Les travaux débiteront le 5 janvier 1995. La traversée des chaussées se fera par forage.

II - SCHEMA DIRECTEUR : (Elaboration du schéma directeur du Valois)

- Des zones d'activité sont prévues sur le Plessis-Belleville, sur Nanteuil-le-Haudouin, sur Crépy-en-Valois et sur Betz.

- Quelques zones relais sur Brégy ou sur Mareuil-s/-Ourcq.

- Déviation d'Ermenonville et de Crépy-en-Valois.



- Eviter la construction des usines tout au long de la N2.

Monsieur le Maire demande à chacun des membres du Conseil Municipal de lire le rapport présentation et de formuler des remarques visant à adapter, rectifier ou modifier le document. Ces remarques seront étudiées lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

III - MASSIF DES TROIS FORETS :

L'enquête d'utilité publique est ouverte. Le registre est en mairie afin d'y transcrire des observations. Le but de ce massif est de protéger la forêt des constructions en plein milieu des arbres ou en lisière forêt. 19 communes sont concernées par le Massif des Trois Forêts.

IV - BUDGET 1995 : (Projets, demande de subventions)

Demandes de subventions auprès de l'Etat dans le cadre de la D.G.E. 2ème part.

Monsieur le Maire demande aux Conseillers de réfléchir sur les travaux qui pourraient être subventionnés. Quelques idées ont été émises :

- la rénovation des logements de fonction,
- la mise en place de la M14 (c'est la nouvelle comptabilité communale)
- l'agrandissement de la Maison des Loisirs. (Construction d'un hangar pour ranger le matériel).

V - COMMUNICATIONS DIVERSES :

Monsieur le Maire a pris quelques photos pour essayer de trouver des aides afin de rénover l'église.

- Contrat d'assurance : La compagnie d'assurances L'ABEILLE qui assurait les bâtiments communaux et les employés municipaux nous demande une augmentation de 8 000 F sur la prime du fait de l'absence prolongée de Monsieur DIEUDONNAT pour cause de maladie.

En conséquence, Monsieur le Maire préconise de changer de compagnie et de s'orienter vers le C.N.1 (Compagnie qui assurerait les employés communaux) et vers le GROUPAMA (compagnie qui assurera les bâtiments communaux).

Le Conseil Municipal donne son accord pour que Monsieur le Maire engage les négociations.

- Le groupement d'achats des collèges de Senlis et de la Chapelle-en-Serval (Fédération des parents d'élèves) demande une subvention pour les fournitures scolaires de 3 enfants qui fréquentent ce établissement. La commune ne donne pas suite à cette demande.

- Intervention du Centre de Secours : Le 25 novembre 1994 : feu de cheminée.

- Formation en cours : Mme ANTRAIGUE et Mlle TROLLE participent aux journées de formation organisées par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale avec le concours du SEP VALOIS DEVELOPPEMENT.

- Bibliothèque : La mise en place est en bonne voie. Madame LAUDIJOIS et Mlle PICKERING y travaillent.

- Noces d'Or : La célébration des Noces d'Or de Monsieur et Madame PAQUEZ a eu lieu le 27 novembre 1994. Mr et Mme PAQUEZ qui ont habité longtemps à MONTAGNY ont adressé un courrier de remerciements à la Mairie.

La séance est levée à 22 Heures 50.

Boutel
Faucy
Boulou
Stanssens

Comme d'habitude les autres membres présents refusent de signer
Note: Neud

